

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

## L'ESSENTIEL 2021

Focus sur notre activité,  
nos ressources et nos dépenses

## ÉDITO

DES DROITS HUMAINS ATTAQUÉS,  
NOTRE MOBILISATION RENFORCÉE

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. Globalement, la pandémie a mis à mal les libertés fondamentales et rendu plus criantes les inégalités. Malgré les difficultés, notre vigilance et notre ténacité n'ont pas failli. Par notre mobilisation, ensemble, nous avons contribué à de nombreuses victoires et libérations de militantes et militants des droits humains. Nous avons mené à terme deux campagnes de grande ampleur, *Brave* et *Silence, on arme*. Qu'il s'agisse du droit de manifester, du droit des personnes exilées, de la lutte contre la peine de mort avec les 40 ans de son abolition dans notre pays, nous avons poursuivi et amplifié nos actions. Nous en avons aussi lancées de nouvelles, très ambitieuses, destinées à se poursuivre dans les années à venir : révélations sur le logiciel espion *Pegasus*, combat accru pour les droits des femmes ou encore lutte contre les contrôles d'identité discriminatoires. Tout au long des mois écoulés, nous avons relayé de nombreux rapports émanant du Secrétariat international d'Amnesty International, notamment sur la persécution des minorités musulmanes dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang par les autorités chinoises. Tous ont été appuyés par nos actions de mobilisation, de communication et de plaidoyer, et donc par l'engagement personnel de chacun et chacune d'entre vous. Pour amplifier notre impact sur les droits humains, tout en restant indépendant financièrement, votre voix compte et votre soutien est décisif. Merci pour votre engagement à nos côtés !



Lise Pélerin

Trésorière d'Amnesty International France

## NOS MISSIONS SOCIALES

Conformément à nos valeurs de solidarité, d'indépendance et d'impartialité, nous agissons pour défendre et faire respecter les droits humains partout où ils sont en danger.

Pour y parvenir, nos actions visent à :

- Enquêter sur les atteintes aux droits humains pour les faire connaître.
- Faire du plaidoyer pour défendre celles et ceux dont les droits sont bafoués.
- Exercer des pressions sur des gouvernements ou d'autres détenteurs de pouvoir, comme les entreprises.
- Mener des opérations de mobilisation à travers le monde avec des millions de personnes.
- Promouvoir les droits fondamentaux en particulier via des activités d'éducation aux droits humains.

## NOS MOYENS D'ACTION

ENQUÊTER sur le terrain

ALERTER  
Opinions, médiasAGIR  
Rapports, mobilisation, soutien

# DES COMBATS MENÉS ENSEMBLE



© Benjamin Girette

**QUAND NOUS NOUS BATTONS ENSEMBLE, NOUS GAGNONS ENSEMBLE.**

C'est grâce à vous et à votre mobilisation quotidienne que nous menons chacune de nos campagnes pour défendre les droits humains, protéger celles et ceux dont les droits sont bafoués et lutter contre les injustices.

## Se battre pour la justice de genre et parvenir à la non-discrimination

Face à la détention arbitraire de personnes issues de minorités ethniques musulmanes en Chine, nous avons lancé une pétition internationale exigeant la **libération de toutes les personnes détenues et torturées dans des camps d'internement du Xinjiang**. Nous avons également mené des actions de plaidoyer auprès des décideurs français pour qu'une enquête indépendante et internationale soit menée au plus vite. En France, à l'occasion de la venue de la militante féministe mexicaine, Wendy Galarza, nous avons alerté l'opinion publique internationale sur les violences faites aux femmes dans son pays. Par ailleurs, nous avons saisi le Conseil d'État afin que soient constatés les graves manquements de l'État français en matière de contrôle au faciès et qu'il se voit contraint d'y mettre fin.

**Dépenses : 3,2 M€, soit 30 % des dépenses de mission sociale en France**



© Benjamin Girette

## Défendre les libertés

L'important travail de campagne et de plaidoyer que nous avons réalisé a contribué à la libération du militant égypto-palestinien Ramy Shaath, qui a passé plus de 900 jours en prison, sans procès. D'autre part, nous nous sommes mobilisés suite aux révélations de l'utilisation abusives du logiciel espion israélien « Pegasus » par les gouvernements de nombreux pays pour viser des militantes et militants, des journalistes, des avocates et avocats et des personnalités politiques. Dans le même temps, nous avons poursuivi notre action pour obtenir un cadre juridique protecteur du droit de manifester en France.

**Dépenses : 3,3 M€, soit 31 % des dépenses de mission sociale en France**

## Protéger les civils dans les conflits, faire valoir les droits des personnes migrantes, obtenir justice

Grâce à notre campagne *Silence, on arme*, plusieurs avancées ont été réalisées dans le domaine d'un meilleur contrôle des ventes d'armes dans notre pays. Avec le retour des talibans au pouvoir en Afghanistan, nous avons en outre lancé une action urgente pour demander au conseiller immigration de notre Ministre de l'Intérieur la protection des personnes afghanes en France. Tout notre mouvement s'est aussi activement mobilisé pour les 40 ans de l'abolition de la peine de mort. Nous avons également lancé une campagne pour sensibiliser la population calaisienne au rôle essentiel des défenseurs des droits des personnes exilées. Enfin, nous avons publié un rapport qui met en lumière le rôle des entreprises pharmaceutiques dans l'accès inéquitable aux vaccins, menant à des violations des droits humains, durant la pandémie du COVID-19.

**Dépenses : 3,3 M€, soit 31 % des dépenses de mission sociale en France**



© Giorgos Moutafis



## VOTRE SOUTIEN EST INDISPENSABLE

Votre générosité est notre principale source de financement. Elle nous permet de mener nos missions en France et à l'international en toute indépendance et impartialité. C'est grâce à vous et votre engagement que nous remportons de belles victoires ! Merci !

# ACTIONS ET VICTOIRES DE L'ANNÉE 2021



© Benjamin Girette

## DES VICTOIRES GRÂCE À VOUS

**Pour chaque soutien, ce sont les droits humains qui progressent et des vies qui sont changées.**

Cette année encore, les combats que nous avons menés tous ensemble, avec vous, ont permis de remporter de magnifiques victoires. Des lois ont été réécrites, des prix ont été décernés et des prisonnières et prisonniers d'opinion ont été libérés...



© Collection privée

Solafa Magdy

Après avoir passé 500 jours derrière les barreaux en Égypte en raison de son activité professionnelle, la journaliste est sortie de prison en avril 2021. Elle a enfin retrouvé son fils alors âgé de 8 ans et son mari. Dans son pays, le pouvoir, qui mène une terrible répression contre les voix critiques, l'accusait de diffuser de fausses informations et d'appartenir à un groupe terroriste. En mars 2021, nous avons lancé une action urgente pour Solafa, afin de faire pression sur les autorités égyptiennes. Notre mobilisation a payé !



© Privé - Famille Al-Hathloul

Loujain al-Hathloul

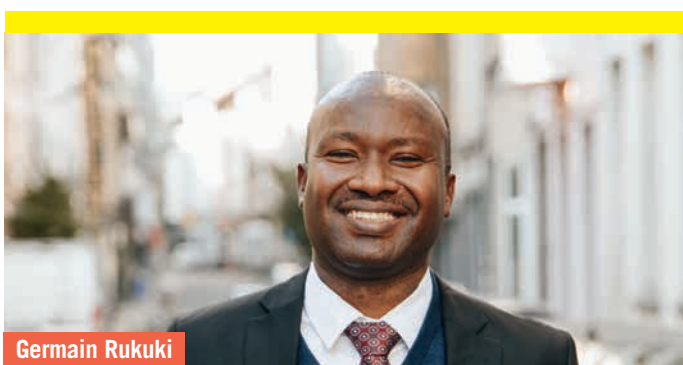
Elle a retrouvé la liberté après 1001 jours de détention dans des conditions inhumaines en Arabie saoudite. C'est un immense soulagement même si elle reste interdite de quitter le pays. Mais rien ne pourra compenser la cruauté des traitements qu'elle a subis ni l'injustice de son emprisonnement. Loujain n'a jamais été une criminelle. C'est une défenseure des droits humains persécutée uniquement pour avoir osé défendre les droits des femmes dans son pays.



**La peine capitale recule.** Aux États-Unis, la Virginie devient le premier État de l'ancien Sud confédéré à abolir la peine de mort. Un symbole d'espoir et une vraie victoire pour les droits humains. Le combat continue pour les 27 États qui l'appliquent toujours !



**Victoire pour le droit de manifester.** Le tribunal de Dijon a prononcé la relaxe de Frédéric Guillaume, militant syndical, poursuivi pour avoir manifesté pacifiquement. Parallèlement, Le Conseil constitutionnel a censuré plusieurs articles de la loi « sécurité globale » dont nous avons dénoncé les impacts sur les droits humains. Des victoires pour nos droits fondamentaux !



© Alexandra Bertels

Germain Rukuki

Ce défenseur des droits humains au Burundi a été libéré. Il avait été condamné à 32 ans de réclusion notamment parce qu'il militait pour l'abolition de la torture. Amnesty International avait porté son cas lors de notre campagne 10 jours pour signer en 2020. En France, vous avez été plus de 44 500 à signer notre pétition adressée aux autorités burundaises. Grâce à vous, Germain a pu rejoindre sa famille. Merci !

**Vous êtes plus  
de 200 000 à  
nous soutenir !  
MERCI !**

**Votre engagement fait  
toute la différence pour  
défendre les droits  
humains et les libertés  
de toutes et tous, partout  
dans le monde.**





# SYNTHESE DE NOS

## VOS DONN GARANTISSENT L'INDÉPENDANCE, LA LIBERTÉ ET L'IMPARTIALITÉ DE NOTRE ACTION.

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial constitué de 70 sections nationales à travers le monde et dont le Secrétariat international est basé à Londres. Les comptes présentés dans ce document correspondent aux comptes du Secrétariat national d'AIF combinés à ceux de ses 258 groupes locaux au 31/12/2021.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021 (EN K€)	TOTAL 2020	Dont Générosité du public	TOTAL 2021	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. Produits liés à la générosité du public	30 880	30 880	27 288	27 288
2. Produits non liés à la générosité du public	1 085		1 192	
3. Subventions et autres concours publics	19		14	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	27		29	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	38	38	87	87
<b>TOTAL</b>	<b>32 049</b>	<b>30 918</b>	<b>28 610</b>	<b>27 375</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. Missions sociales	18 182	17 931	16 709	16 461
2. Frais de recherche de fonds	4 626	4 626	5 726	5 726
3. Frais de fonctionnement	5 487	4 884	5 217	4 326
4. Dotations aux provisions et dépréciations	126		232	126
5. Impôt sur les bénéfices	3		10	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	62	62	155	155
<b>TOTAL</b>	<b>28 486</b>	<b>27 503</b>	<b>28 049</b>	<b>26 794</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 564</b>	<b>3 416</b>	<b>561</b>	<b>581</b>

## EN FRANCE



**28,6 M€**  
de ressources dont  
96% issues de la  
générosité du public



**125 000**  
membres



**956 496**  
signatures  
de pétitions

## DANS LE MONDE



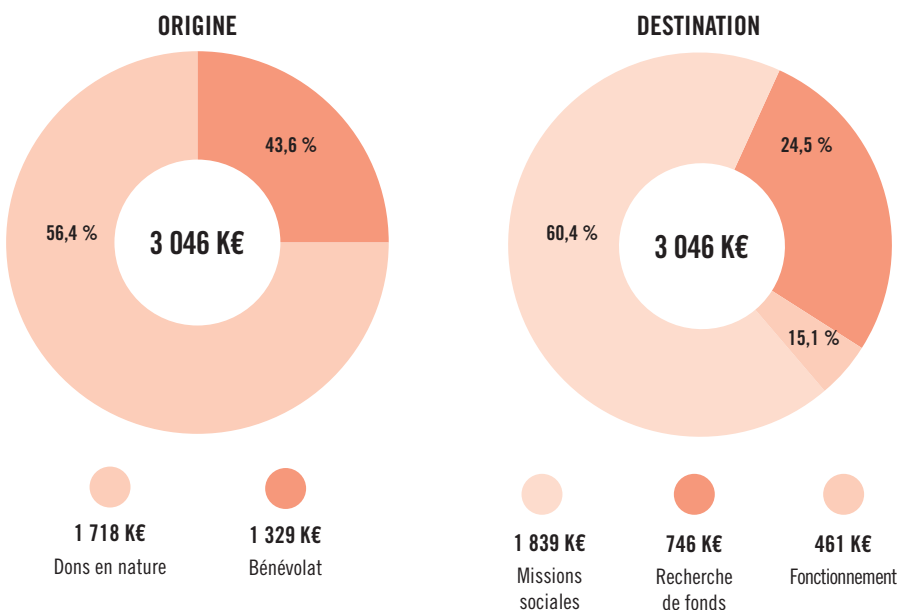
**10 millions**  
de membres  
et sympathisants



**150** pays et territoires  
couverts par l'action  
d'Amnesty International

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Toutes nos contributions volontaires sont issues de la générosité du public.



**TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION**  
sur [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr) ou [www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez-nous une simple lettre à : Amnesty International – Service Financier, 76 bd de la Villette – 75940 Paris Cedex 19



## Notre modèle socio-économique

Pour assurer son **indépendance** et son **impartialité**, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international. **Le financement d'AIF repose donc essentiellement sur la générosité du public.**

Si l'année 2020 avait atteint tous les records (32 M€ produits et 12,8 M€ de contribution au mouvement international) via notamment le succès rencontré par l'évènement caritatif du ZEvent (5,7 M€ de dons et mécénat collectés), l'année 2021 fut également très intéressante.

Le total de nos recettes 2021 s'élève à 28,6 M€, soit une hausse de 2,3 M€ par rapport à 2020 si on exclut le ZEvent (évènement exceptionnel non récurrent). Sur ces 28,6 M€ de recettes, 96% proviennent de la générosité du public (27,4 M€). Les autres ressources (4%) proviennent principalement des abonnements à la Chronique et des ventes de produits du catalogue AIF.

## 96% de nos ressources sont issues de la générosité du public.

Du point de vue des dépenses, après une année 2020 marquée par une réduction importante des activités de la section française, celles-ci ont connu une forte reprise en 2021. En effet, si le total des dépenses affiche un léger recul (-1,5%) par rapport à l'année précédente, c'est en raison d'une forte baisse de notre contribution au mouvement international, les dépenses AIF progressant quant à elles de 2,7 M€ (+19%).

## Contributions volontaires en nature

**Les bénévoles constituent une force essentielle et indispensable à la réalisation de notre mission sociale.** En 2021, les 150 bénévoles qui se sont investis au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance, ont effectué environ 42 165 heures, soit 23,2 « Equivalents Temps Plein » (ETP), pour une valeur estimée à 1,3 M€. La majeure partie (61 %) de leur apport a été consacrée directement à la mission sociale puis aux frais de fonctionnement (35 %).

**Cette valorisation ne prend pas en compte la précieuse mobilisation des militants et militantes réunis dans les 457 structures locales**, organisées en groupes locaux (258), antennes jeunes (174) et cercles d'action (25). Partout en France, ces milliers de personnes assurent le relais de nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les informer, les sensibiliser et les rendre acteurs de la défense des droits humains.

**Le concours gracieux d'agences de communication ou de diffuseurs**, s'élève à 1,7 M€ en 2021 contre 3 M€ en 2020. 60 % de ces dons en nature sont dédiés à la mission sociale en permettant à nos combats et nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité.



© CLEMENT MAHOUDÉAU

## VOTRE SOUTIEN EST INDISPENSABLE

La générosité du public est notre principale ressource de financement. En 2021, elle représente 96% de nos ressources.

Vos dons, quels qu'ils soient, nous permettent de mener nos missions en toute indépendance et impartialité, de développer nos interventions au niveau international et, grâce à votre engagement et votre générosité, de remporter de belles victoires.

## BILAN SIMPLIFIÉ

Notre Assemblée générale de juin 2021 avait voté un budget en déficit de 805 K€. Votre générosité et la réduction de notre contribution internationale nous ont conduit à un excédent de 561 K€. Ce dernier va permettre de consolider nos réserves et nous permettre d'augmenter nos capacités d'action pour les années futures. Après affectation du résultat, les réserves nous permettent de faire face à 8,8 mois d'activité (total des emplois excluant les frais de collecte de fonds).

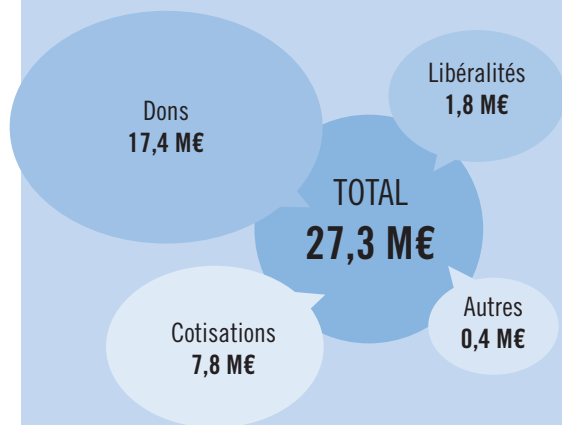
Dans le cadre de notre politique de gestion des risques, les réserves sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration, dont le but est d'assurer la pérennité et l'indépendance de l'association tout en évitant un niveau excessif. Cet encadrement s'inscrit dans notre volonté d'agir dans le respect de nos donateurs avec une démarche de transparence et de déontologie.

Données en K€ au 31/12/21

ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	3 397	FONDS PROPRES	15 628
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>2 339</i>	<i>dont réserves</i>	<i>15 062</i>
		<i>dont excédent de l'exercice</i>	<i>561</i>
ACTIF CIRCULANT	18 079	FONDS DÉDIÉS ET REPORTÉS	1 143
<i>dont disponibilités</i>	<i>13 594</i>	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	303
		DETTES	4 401
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 475</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 475</b>

# FOCUS SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

## RESSOURCES



### Dons

Avec 17,4 M€ récoltés en 2021, les dons représentent **63 % des ressources** issues de la générosité du public. S'ils sont en retrait de 12 % (- 2,5 M€) par rapport à l'année 2020, les dons sont en réalité en progression de + 1 M€ si l'on exclut de l'analyse l'évènement exceptionnel ZEvent (3,5 M€ collectés sous forme de dons et 2,2 M€ sous forme de mécénat).

**Notre modèle de collecte repose prioritairement sur le développement des prélèvements automatiques**, conformément à la stratégie de développement de l'association. Moins sujets aux aléas liés aux évènements extérieurs, ils permettent d'accroître notre stabilité financière.

**En 2021, la part des prélèvements automatiques représente 70 % du total de nos ressources.**

### Cotisations des membres

Fin 2021, c'est avec fierté que nous pouvons compter sur plus de **125 000 membres** qui partagent notre vision, nos valeurs fondamentales et qui contribuent à notre mission. Ceci représente **une hausse de 8 %** par rapport à 2020. Leurs cotisations s'élevaient quant à elles à 7,8 M€ sur l'exercice contre 7,3 M€ en N-1 soit une augmentation de 7 %.

Ces **progressions continues** depuis 2014 sont d'excellentes nouvelles pour notre mouvement et la défense des droits humains !

**125 000 membres partagent déjà notre vision, nos valeurs fondamentales et contribuent à notre mission !**

### Libéralités

Les libéralités qui sont composées de legs, assurances-vie et donations représentent 1,8 M€ en fin d'année (6,6% du total) soit une hausse de +0,5 M€ par rapport à 2020 (+14 %). Ces ressources sont issues de 34 dossiers dont 19 dossiers de legs, 13 assurances-vie et 2 donations.

### Autres

Les autres ressources (1,2 %) sont essentiellement composées des **abonnements à la lettre d'Amnesty**.

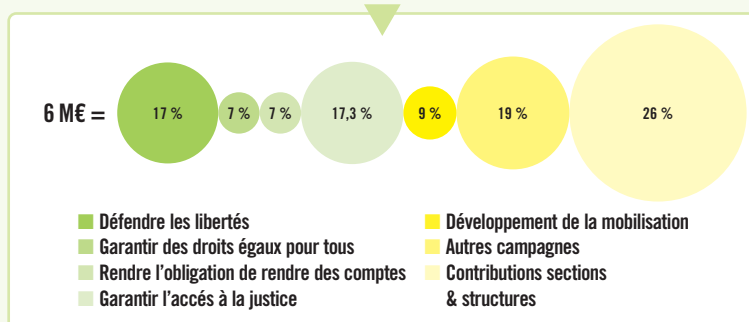
## EMPLOIS

### Missions sociales initiées par la section française

Les actions d'AIF ont principalement été organisées à travers ses 3 programmes (cf. focus ci-contre) : **défendre les libertés, protéger les populations et responsabilité des États et des entreprises**. Les 10,4 M€ de dépenses 2021 en missions sociales engagées par la section française représentent une hausse de 1,8 M€ par rapport à l'an dernier. (8,6 M€). Une belle reprise après les nombreuses annulations de 2020 engendrées par le contexte sanitaire.

### Missions sociales initiées par le secrétariat international

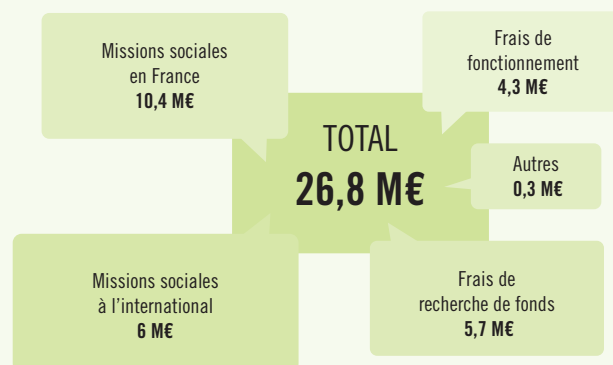
Avec une contribution au mouvement international à hauteur de 9,1 M€, la section française se place parmi les principales sections contributrices. Notre contribution a représenté 9% du financement du Secrétariat International et des 39 sections nationales situées en Afrique, Asie, Amérique du Sud ou Europe de l'Est, qui ne peuvent pas se financer. 66% de notre contribution, soit environ 6 M€, ont été affectés aux missions sociales.



Les réflexions sur la prochaine stratégie mondiale (2021-2030) ont été retardées par la crise sanitaire. Les dépenses du Secrétariat international affectées aux missions sociales ont donc été prioritairement consacrées aux objectifs stratégiques du mouvement de la période 2016-2020 :

- **Revendiquer les libertés** : les moyens consacrés à cet objectif ont permis la libération ou, dans certains cas, l'amélioration des conditions de détention, de défenseurs des droits humains à travers le monde.
- **Garantir des droits égaux pour toutes et tous** : en continuant à dénoncer les violations des droits humains et discriminations liées au genre, à la race ou à l'appartenance ethnique. Nous avons également obtenu des résultats dans le domaine législatif, politique de certains pays, notamment en matière de droit au logement ou à la santé.
- **Réagir aux crises** : protéger les civils touchés par les conflits et faire campagne pour la justice internationale dans les situations de crise.
- **Garantir l'obligation de rendre des comptes**, pour permettre aux victimes de violations des droits humains d'obtenir réparation et obliger les responsables, qu'il s'agisse d'États ou d'entreprises privées, à rendre des comptes sur leurs actes.

En complément, les 39 sections nationales n'ayant pas la possibilité de s'auto-financer ont reçu environ 17 M€ (dont 1,6 M€ issu de la contribution française) de financements pour leur permettre de défendre les droits humains dans leur pays.



Sur les 26,8 M€ de dépenses liées à la générosité du public, 16,4 M€ ont été consacrées aux missions sociales : 10,4 M€ ont été engagés directement par AIF et 6 M€ de façon indirecte via le mécanisme de contribution au mouvement international.

### Frais de recherche de fonds

**Pour garder une totale liberté d'action, AIF se doit de garantir son indépendance financière** vis-à-vis de tout gouvernement ou puissance économique. Dans ces conditions, ce poste est essentiel à notre association pour permettre de développer nos ressources issues de la générosité du public.

Après une forte baisse (-1,8 M€) entre 2019 et 2020, nos frais de collecte ont augmenté de + 1,1 M€ entre 2020 et 2021. Ces variations s'expliquent principalement par « l'effet COVID ». En effet, **les campagnes de recrutement en face à face**, sur lesquelles notre stratégie de collecte repose principalement (développement du prélèvement automatique), ont pu reprendre solidement en 2021 après avoir été stoppées en 2020 à cause des confinements.

Ces campagnes menées dans la rue nous permettent à la fois **d'augmenter le nombre de nos soutiens sur le moyen long terme** mais également **d'informer et sensibiliser le public** sur les enjeux de la défense des droits humains. Cette année, nous avons recruté **22 300 nouveaux membres et donateurs** contre 13 700 l'an dernier.

### Frais de fonctionnement

En 2021, **les frais de fonctionnement et de communication ont chuté de 11 %** par rapport à l'an dernier. Ils s'établissent à 4,3 M€ en 2021 contre 4,9 M€ en 2020 (- 0,6 M€). Ils représentent désormais 16,1 % des emplois contre 17,8 % en N-1. A noter que plus des 2/3 de ces dépenses ont été engagées par le Secrétariat international via la contribution au mouvement.

**Indispensables au bon fonctionnement de l'association**, ces dépenses sont composées des frais relatifs aux services supports (RH, juridique, informatique, finances, environnement au travail...), à notre communication institutionnelle vers le public ainsi qu'à la gouvernance et à l'organisation régionale.